

363

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 7 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le QUATORZE DECEMBRE à 18 h 45

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Marie-Charles LALY (à Arnaud DECAGNY)

Marie-Christine MORETTI (à Robert PILATO) pour la question **1**

Corinne DEROO (à Nathalie GOMES pour les questions **13 à 21** et **35 à 49** relatives au budget)

Jocelyne MICHAUX (à Samia SERHAMI)

Corine DEMOUSTIER (à Frédéric LEFEBVRE)

Sylvie ZATAR (à Nathalie MONTFORT)

EXCUSE : Jean-Yves HERBEUVAL

ABSENT(E)S :

Maryse GABET

Louis-Armand DE BEJARRY

Nathalie GOMES : absente pour les questions **21 et 35 à 49** (relatives au budget)

Nicolas LEBLANC : absent pour la question **34**

Abdelhakim NEZZARI : absent pour les questions **13 et 14**

Francis TRINCARETTO : absent pour les questions **13 à 21 et 34**

Christine SAVAUX : absente pour la question **22**

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 62 : Fixation des droits d'inscription aux sessions de l'école de céramique et nouvelles modalités de fonctionnement à compter du 1^{er} janvier 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu l'arrêt du Conseil d'État, en date du 10 mai 1974, Denoyers et Chorques, relatif aux différences de situations entre les usagers du service public,

Vu l'arrêt du Conseil d'État, en date du 9 mars 1998, Commune de Marignane, n°158334, relatif à la fréquence d'usage du service public,

Vu l'arrêt du Conseil d'État, en date du 20 mars 1987, Commune de la Ciotat, n°68507, relatif au critère de la domiciliation,

Vu l'avis favorable de la commission « culture, éducation, petite enfance, jeunesse, tourisme » qui s'est réunie le 26 octobre 2015,

Considérant que, jusqu'à juin 2015, les cours municipaux de céramique étaient assurés par un agent municipal qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Qu'afin de donner une nouvelle impulsion à cette activité, un changement de fonctionnement sera mis en place à partir de janvier 2016.

Que l'année scolaire sera décomposée en 3 périodes (automne, hiver et printemps) avec trois intervenants différents qui proposeront chacun un projet.

Que la première session se déroulera de janvier à mars, avec une découverte des différentes techniques de travail.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal de :

- Valider les nouvelles modalités de fonctionnement de l'école de céramique,
- Fixer les droits d'inscription selon la grille suivante :

Catégorie	Tarifs	
	Maubeugeois	Non maubeugeois
1 session	20 €	40 €
2 sessions	35 €	70 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Valide** les nouvelles modalités de fonctionnement de l'école de céramique,
- **Fixe** les droits d'inscription selon aux sessions de l'école de céramique et nouvelles modalités de fonctionnement à compter du 1^{er} janvier 2016 selon la grille ci-dessous :

Catégorie	Tarifs	
	Maubeugeois	Non maubeugeois
1 session	20 €	40 €
2 sessions	35 €	70 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY